

FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE

Parcours conforme aux exigences de la DDA

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Comprendre les principes de la relation client en assurance, et être au fait des règles déontologiques

COMPÉTENCES VISÉES

Être en mesure de respecter les règles en vigueur et de les mettre en pratique

PROGRAMME

Partie 1 – Définition de l'opération d'assurance

- L'opération d'assurance
- La coassurance
- La réassurance

Partie 2 – Catégories d'assurance

- Les différentes catégories
- Les assurances forfaitaires
- Les assurances indemnitaires

Partie 3 – Déontologie et Relation client

- Les principes généraux de la déontologie et le code de déontologie
- Principales obligations et règles induites
- Responsabilité civile et pénale
- La fonction de déontologue
- Documentation complémentaire :
- Réclamation Clients: Recommandation de l'ACPR
- Obligations d'information et devoir de conseil

DUREE

- 8 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois.
- Validation 8 h en assurance

EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)
Frais pédagogiques compris
Règlement à l'inscription

MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

AUTEUR

Patricia ROUVIER
Certifiée CGPC
Master en Gestion de patrimoine
DESU Gestion de patrimoine

ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme ROUVIER fera appel à des partenaires spécialisés.

REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :
contact@sumatraformationconseil.com

MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, , diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, et Certifiée CGPC.

VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est 70%.

L'attestation de formation est disponible immédiatement

Tests d'acquisition des connaissances

Documentation téléchargeable

Test de validation final

Assistance technique incluse

Accès valable 6 mois

Financement OPCO



ENCADREMENT ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE TOUT AU LONG DE LA FORMATION OUVERTE À DISTANCE (FOAD)

Le tuteur est le garant du suivi de l'apprenant. Il sera chargé de le suivre et de l'assister durant son parcours d'apprentissage, de mesurer sa progression pédagogique, de déceler d'éventuels écarts et de proposer des correctifs.

Tuteur	Le service pédagogique de SUMATRA FORMATION CONSEIL, composé d'experts, ès qualité (contact@sumatraformationconseil.com).
Modalités d'accompagnement	L'accompagnement se fait selon des outils de suivi à disposition sur l'environnement numérique d'enseignement (barre de progression, coche d'achèvement, parcours guidé...).
Comment et à quel moment peut-il être joint par l'apprenant ?	Tous les jours ouvrés de la semaine de 9h30-12h00 et de 14h00-17h30.
Dispositifs mis en place pour la promotion des partages et des échanges pédagogiques entre les apprenants	Mise en place d'outils asynchrones de formation comme forum, messagerie privée...
Délai de réponse à une demande d'accompagnement	72 heures ouvrées à compter de la prise en charge de la demande (avec rendez-vous préalable).

**FOND-ASS
8 HEURES**



LES RENDEZ-VOUS DE LA FORMATION

ASSURANCE